

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL
MUNICIPAL DE GARNERANS N°20
Séance du 21 juillet 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le **21 juillet à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal à Garnerans, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, maire.

Présents :

Elise AUCLAIR-BURDEAU, Pierre BAILLY-BECHET, Gaëlle LABALME, Marianne MORSLI, Karine POTHIER, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX, Dominique VIOT.

Absents excusés :

Franck RAMPON donne pouvoir à Roger RIBOLLET
Aurélien BERRY, Stéphane CANTE, Sophie GUINET, Evelyne MONFRAY, Karine MOMMESSIN.

Nombre de conseillers en exercice : **14**

Présents et représentés : **9**

Date de la convocation : **13 juillet 2023**

Date d'affichage : **13 juillet 2023**

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Marianne MORSLI a été nommée secrétaire de séance.

N° 20 : Autorisation de signature du devis de réfection des chaussées

M. le Maire rappelle la présentation faite en commission du procédé Grémaire permettant la réfection localisée de chaussées. La commission propose des priorités qui sont présentées et débattues par le Conseil Municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Approuve le devis de la société Blondet TP du groupe SPIE Batignolles d'un montant maximum de 26 000 € H.T..**
- **AUTORISE M. le maire à signer tout document relatif à cette délibération**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,
Dominique VIOT

Mis en ligne le : **24/07/2023**

